

M. CHEVALIER: Oui, il y en a. Tous les gros et la majorité des moyens manufacturiers sont membres. Nous estimons que les membres de notre association vendent 85 à 90 p. 100 de tous les parasitocides utilisés dans le pays.

M. ENNS (*Portage-Neepawa*): Est-ce que votre association entreprend des campagnes d'éducation pour mettre le public au courant des bonnes méthodes d'emploi? C'est un des gros problèmes auxquels nous nous heurtons. Vous dites dans votre mémoire qu'il y a un grand besoin d'éducation dans ce domaine. Votre association assume-t-elle des responsabilités à ce sujet?

M. CHEVALIER: L'Association est vieille d'une dizaine d'années. Elle a débuté comme simple agent de liaison avec les organismes fédéraux; elle a évolué beaucoup d'année en année, jusqu'au point de publier maintenant des brochures et des plaquettes, d'avoir des représentants aux réunions agricoles et de participer au palier provincial à l'œuvre de comités techniques de vulgarisation.

En ce qui concerne l'établissement et l'application des principes directeurs, nous avons coordonné nos relations avec la Commission des ressources hydrauliques de l'Ontario; aussi depuis quatre ou cinq ans avec le comité des produits du ministère québécois de l'Agriculture, les comités fixant les dates des pulvérisations dans d'autres provinces avec d'autres groupes. L'Association passe actuellement par une nouvelle phase d'expansion et sera beaucoup plus active dans le domaine de l'éducation. Par exemple, nous serons appelés à fournir les données de base pour la formation des dépositaires et les écoles de dépositaires dans la province du Manitoba et dans diverses autres provinces. Par conséquent, l'Association pénètre de plus en plus dans ce domaine.

M. ENNS (*Portage-Neepawa*): Merci.

Le PRÉSIDENT: Je crois qu'il serait utile pour le Comité plus tard que quelqu'un propose que la liste des membres de cette association soit annexée au compte rendu de la séance sous forme d'appendice. Je vais la faire circuler; mais auparavant, si vous le désirez, je pourrais donner lecture de certains des noms pour vous donner une idée des compagnies membres. Par exemple, il y a *Canadian Hoechst Limited, Cyanamid of Canada Limited, Dow Chemical of Canada Limited, Dupont of Canada Limited, Eli Lilly and Company (Canada) Limited, Imperial Oil Limited, Monsanto Canada Limited, Pennsalt Chemicals of Canada Limited, Shell Canada Limited, Standard Chemical Limited, Union Carbide Canada Limited*, et bien d'autres compagnies.

M. CHEVALIER: Il serait peut-être utile que je mentionne les fonctions qu'exercent dans la direction de leurs compagnies les délégués qui sont ici?

M. Smith est directeur général de la *Chemagro Limited*; M. Jackson est directeur des recherches sur les marchés à la *Monsanto Canada Limited*; M. Miller est technologiste senior à la *Shell Canada Limited*; et M. Enns est directeur des produits biochimiques à la *Dupont of Canada Limited*.

M. RYNARD: Dans votre troisième conclusion, vous dites qu'il est indispensable d'apprendre au cultivateur et au préposé à la vaporisation à se servir sans danger des pesticides et qu'une collaboration active existe déjà depuis de nombreuses années entre l'industrie et le gouvernement. Le témoin a dit ensuite que l'association essayait de montrer aux cultivateurs comment appliquer les parasitocides. Est-ce qu'un homme peut actuellement aller s'acheter un pulvérisateur et s'en servir sans aucune surveillance?

M. JOHN ENNS (*trésorier de la Canadian Agricultural Chemicals Association*): Qui?

M. RYNARD: Est-ce qu'un cultivateur peut aller s'acheter un pulvérisateur sans que quelqu'un s'occupe de voir à ce qu'il sache comment s'en servir?

M. ENNS: Actuellement, oui, il le peut. Après avoir acheté l'appareil, le seul guide quant à la façon de s'en servir est l'étiquette.